

L'éducation à la sexualité "intégrée"

Félicitations,
vous venez
d'être élu-e !

Les recommandations des jeunes

Maintenant, voici
ce que les jeunes
de l'UE veulent...

Pourquoi maintenant ?

Aujourd'hui, les jeunes représentent près de 20% de la population de l'UE. Ils/elles veulent avoir leur mot à dire sur les politiques européennes. Le 16 mai, Le Planning Familial a organisé un colloque sur l'éducation à la sexualité en Europe avec ses partenaires, prenant position en faveur des droits sexuels des jeunes. Nous, associations de jeunes et professionnel-le-s de la jeunesse, nous sommes engagé-e-s à unir nos forces pour nous assurer que l'UE garantisse et promeuve l'accès à l'éducation à la sexualité «intégrée» en Europe. Nous voulons porter haut et fort la parole et les revendications des jeunes. Maintenant.

*Eurostat, 2013

Qui sont « les jeunes » ?

Les jeunes (ou « la jeunesse ») sont souvent défini-e-s selon des groupes d'âge fixes réducteurs. Au-delà des statistiques, ils/elles incarnent pourtant une grande variété de réalités, de profils et de modes de vie. C'est pourquoi la jeunesse peut être comprise comme une période de transition de la dépendance de l'enfance à l'indépendance de l'âge adulte, avec la conscience de faire partie d'une communauté**. Au-delà de nos différences, ce qui nous unit, ce sont les droits humains que nous partageons en tant que jeunes, parmi lesquels l'éducation à la sexualité «intégrée» joue un rôle de premier rang.

**Définition de l'UNESCO

Genre et orientation sexuelle

Dans son usage courant, le genre désigne les rôles, comportements, activités et attributs qu'une société donnée assigne au « masculin » et au « féminin ». Un individu peut s'identifier à l'un des deux, aux deux, ou à aucun des deux. D'un point de vue analytique, on utilise le genre comme une grille de lecture pour comprendre les relations sociales, à l'image du concept de classe. Dans cette optique, le genre permet d'identifier et de déconstruire les normes sociales et les comportements (par ex : en lien avec la virilité ou la maternité) qui tendent à hiérarchiser les individus et les modes de vie, créant un terrain propice aux rapports de domination et aux inégalités — dans l'éducation, l'emploi, la parentalité, le mariage, la sexualité...

L'orientation sexuelle désigne l'attraction physique et/ou émotionnelle d'un individu envers un autre individu, du même sexe ou non. L'« hétérosexualité », l'« homosexualité » et la « bisexualité » en sont des exemples.

Voir aussi : Glossaire d'ILGA

Pourquoi vous ?

En tant que Membre du Parlement Européen (MPE), votre soutien aux droits des jeunes est fondamental. Ayant été élu-e au suffrage universel direct, vous agirez en tant que porte-parole des citoyen-ne-s européen-ne-s. Bien que l'éducation à la sexualité ne figure pas en tant que telle dans les compétences de l'UE, l'Union est en capacité d'influencer indirectement la façon dont cette question est traitée au niveau des États, via le programme de financement de l'UE, le droit européen et les décisions de la Cour de justice européenne des droits de l'Homme, ainsi que les rapports et résolutions du Parlement européen.

Vous pouvez promouvoir une meilleure éducation à la sexualité, exporter des bonnes pratiques et soutenir nos demandes pour améliorer la politique de l'UE en direction des jeunes.

Définir l'Éducation à la Sexualité Intégrée (ESI)

L'éducation à la sexualité est associée à la prévention des maladies/infections sexuellement transmissibles (MST/IST) et des grossesses non voulues. C'est un investissement intelligent dans la santé des jeunes — mais pas seulement. Bien que ces enjeux de santé publique soient primordiaux, l'éducation à la sexualité exige une approche globale, ou «holistique», qui place la sexualité dans le contexte plus large de la société, des inégalités liées au genre et des relations sociales. C'est l'Éducation à la Sexualité Intégrée : ESI. (En anglais : Comprehensive Sexuality Education—CSE).

L'approche de l'éducation sexuelle [ndlr : à la sexualité] "intégrée" fondée sur les droits vise à doter les jeunes des connaissances, compétences, attitudes et valeurs dont ils ont besoin pour déterminer leur sexualité et s'y épanouir – physiquement et affectivement, individuellement et dans le cadre des relations avec les autres. Elle perçoit la sexualité de façon holistique et dans le contexte du développement affectif et social. Elle reconnaît que l'information à elle seule ne suffit pas. Les jeunes ont besoin d'avoir l'occasion d'acquérir des compétences essentielles et de développer des attitudes et valeurs positives.

Source : IPPF

Cadre de référence pour l'ESI, 2010

Pourquoi l'ESI est-elle si importante pour exercer d'autres droits fondamentaux ?

L'accès à l'ESI est au cœur des droits sexuels et reproductifs. Parce qu'elle questionne les normes et les relations sociales, l'ESI émancipe les jeunes, en déconstruisant les injonctions qui pèsent sur les femmes et les hommes et qui tendent à perpétuer les discriminations et la violence liées au genre et/ou à l'orientation sexuelle. Elle permet également aux individus de prendre conscience de leurs propres droits sexuels, dont le droit à la contraception, à l'avortement, et le droit de vivre et d'exprimer

leur sexualité librement. Plusieurs organes des Nations unies ont démontré que l'ESI est à la fois un droit humain en soi et un moyen indispensable d'exercer pleinement d'autres droits humains, comme le droit à l'égalité, à l'éducation et à la santé. Tous ces droits sont déjà inscrits dans la **Charte des droits fondamentaux de l'UE**, un traité légalement contraignant qui s'applique à tous les Etats membres.

► Égalité ◀

Promeut l'égalité des sexes et une citoyenneté responsable ; prévient les discriminations liées au genre et/ou à l'orientation sexuelle

► Santé ◀

Donne les informations nécessaires pour faire des choix de façon libre et éclairée ; pour prévenir les grossesses non voulues, les IST, le VIH ; pour vivre une sexualité sûre et épanouissante

Les bénéfices de l'ESI

► Émancipation ◀

Crée un environnement favorable à l'autonomie ; à l'appropriation et l'exercice des droits sexuels ; à l'engagement et la participation des jeunes

L'ESI dans le droit et les standards internationaux

- En 2010, le Bureau européen de l'OMS (OMS Europe) a publié des **Standards pour l'éducation sexuelle en Europe**, dans lesquels il est recommandé aux Etats de mettre en œuvre des programmes d'éducation à la sexualité afin que les jeunes puissent « développer un comportement adéquat, positif et sain en matière de sexualité. »
- Dans un rapport de 2010, le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'éducation a réitéré avec force la nécessité et la pertinence du droit fondamental à l'ESI, en le situant dans un contexte de patriarcat et de contrôle de la sexualité.
- Dans une décision de 2009, le Comité européen des Droits sociaux a affirmé que l'éducation à la sexualité en Croatie violait les obligations de l'Etat au regard de la **Charte sociale européenne** car le contenu lié à l'homosexualité était stigmatisant et discriminatoire.

Sources : WHO Europe (2010)
UN (A/65/162, 2010)
Center for Reproductive Rights (2008-2014)



L'ESI en pratique : Aux Pays-Bas

Les programmes d'éducation à la sexualité qui intègrent la dimension du genre s'avèrent plus efficaces pour réduire les taux d'IST et les grossesses non voulues que les programmes « neutres ». Cela peut s'expliquer par le fait que l'ESI crée un environnement propice à des attitudes plus équitables et à l'égalité des sexes, qui à leur tour favorisent des comportements respectueux et responsables en matière de contraception et de santé sexuelle en général.

Les Pays-Bas en sont un bon exemple. Dans ce pays, le message principal peut être résumé en une phrase : « Si vous allez avoir des relations sexuelles, protégez-vous ». Et la philosophie : « Les jeunes ont le droit à une éducation à la sexualité adéquate leur permettant de faire des choix éclairés dans leur sexualité et

leurs relations ».

Cette approche « intégrée » et pragmatique de l'éducation à la sexualité a conduit à un très fort taux de contraception chez les jeunes de 15 ans ainsi qu'à un des taux de grossesses adolescentes les plus bas. Les Pays-Bas sont aussi le 1er pays à avoir ouvert le mariage aux couples de même sexe, témoignant d'un climat relativement plus tolérant vis-à-vis de l'homosexualité, par rapport à d'autres pays européens.

De manière générale, le pays obtient de très bon résultats en matière d'égalité des sexes, selon les indicateurs de l'ONU.

Source: UN, ICPD Global Review, 2014
Voir aussi : « L'éducation à la sexualité aux Pays-Bas », par Rutgers WPF

RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes sont basées sur des recommandations existantes émanant de représentant-e-s des jeunes lors de divers sommets internationaux (CPD, CSW, Forums des jeunes...) ainsi que sur des contributions recueillies lors du colloque de

mai 2014 qui a réuni plus de 300 jeunes activistes, professionnel-le-s de la santé et de l'éducation et décideur-e-s politiques. Elles reflètent un consensus international et font écho aux revendications de jeunes du monde entier.

► Contenu et objectifs

L'ESI devrait être fondée sur une définition holistique du « bien-être », incluant la santé sexuelle. Elle devrait aborder tous les aspects de la sexualité, y compris sa dimension de plaisir, ainsi que les normes et les assignations sociales liées au genre. Elle devrait être ancrée dans l'auto-détermination, l'égalité des sexes et la reconnaissance de la diversité, sans jugement ni stigmatisation. Elle devrait être obligatoire dès le plus jeune âge et s'adapter au développement des capacités des jeunes. Enfin, elle devrait dispenser des informations scientifiques et justes sur la santé et les droits sexuels, y compris sur la contraception, l'avortement et les IST.

L'ESI devrait se donner pour objectif l'émancipation des jeunes, de sorte à ce qu'ils et elles soient en capacité d'exercer et de revendiquer leurs droits, de vivre et d'exprimer leur sexualité librement, de développer leur esprit critique et d'exercer en toute autonomie leur citoyenneté dans tous les domaines de leur vie. Elle devrait être comprise comme un outil pour créer les conditions d'un « vivre-ensemble » sûr et respectueux et pour prévenir les discriminations et les violences liées au genre et/ou à l'orientation sexuelle.

« Je veux une éducation à la sexualité ouverte d'esprit et authentique, pour que les jeunes deviennent des citoyens européens heureux, libres et respectueux! »

► Formation et pédagogie

Les méthodes d'éducation populaire et non-formelle, et notamment l'éducation par les pairs, devraient être reconnues et valorisées. Les Etats devraient s'assurer que les enseignant-e-s et les professionnel-le-s reçoivent une formation de qualité de sorte à ce qu'ils/elles soient capables de dispenser les programmes d'ESI et d'engager le dialogue avec les parents concernés.

« Je veux des méthodes pédagogiques innovantes. »

► Partenariats et participation des jeunes

Les programmes en direction des jeunes s'avèrent plus efficaces lorsqu'ils sollicitent la participation active des jeunes dans l'identification de leurs droits sexuels et reproductifs et dans l'élaboration des programmes destinés à y répondre***. Les associations de défense des droits sexuels et reproductifs, et surtout les associations de jeunes, devraient être activement associées à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.

***ICPD PoA, Paragraph 7.43

« Je veux que nous ayons notre « Semaine de l'éducation à la sexualité européenne », en partenariat avec les associations des différents pays. »

► Mise en oeuvre, ressources et évaluation

L'ESI devrait être garantie et suivie tout au long du cursus scolaire. Elle devrait être mise en œuvre dans et en dehors du cadre scolaire afin de garantir un accès égal à tous/toutes les jeunes. Elle devrait faire l'objet de ressources adéquates garantissant sa mise en œuvre complète, la formation des professionnel-le-s, le suivi et l'évaluation des programmes. Les Etats devraient avoir l'obligation de rendre compte de leur action en matière d'éducation à la sexualité.

Soutenez les droits des jeunes, soutenez nos revendications :

Déclaration du Forum de la Jeunesse de Bali

Appel à l'action des Jeunes de l'UNECE



Ce document a été co-écrit par Le Planning Familial et les organisations européennes de jeunesse suivantes



Avec le soutien des associations suivantes



Junin 2014